

## AVIS À LA POPULATION

Afin de respecter les mesures mises en place par le gouvernement du Québec pour contrer la propagation de la COVID-19, les membres du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie, siégeant pour l'administration des territoires non organisés, tiendront la séance à huis clos. Cette séance sera filmée et enregistrée.

Si vous désirez vous adresser au conseil, veuillez le faire par courriel [maryse.cld@globetrotter.net](mailto:maryse.cld@globetrotter.net)

Cet enregistrement audiovisuel sera disponible sur le site Web de la MRC environ 24 heures après la séance.



### Séance ordinaire du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie siégeant pour l'administration des territoires non organisés

464, boulevard Sainte-Anne Ouest, Sainte-Anne-des-Monts  
Mardi 12 avril 2022, à 19 h 15, salle de conférences du centre administratif de la MRC

## Projet d'ordre du jour

N°	Sujet (TNO)	Discussion	Information	Décision	Résultat/suivi	Proposeur Proposeuse
1	Vérification du quorum — Ouverture de la séance		x			
2	Lecture et adoption de l'ordre du jour			x		
3	Adoption du procès-verbal de la séance du 9 mars 2022			x		
4	Approbation <i>Rapport des impayés et déboursés directs</i>			x		
<b>5</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>					
5.1	Utilisation de la compensation du ministère des Transports du programme d'aide à la voirie locale 2021-2022, volet <i>Entretien des routes locales</i>			x		
5.2	Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe			x	Ils vous seront transmis par la direction.	
<b>6</b>	<b>AFFAIRES NOUVELLES</b>					
6.1						
6.2						
6.3						
7	Période de questions	x			Heure (début) : (fin) :	
8	Levée de la séance			x	Heure (fin):	